

6. Réponse au n° 5.

7. Oui.

8. Environ 400 tonnes de minerai, destiné à un consommateur des Etats-Unis en vertu d'un contrat consenti à une entreprise commerciale privée en juillet 1940.

9. Oui, l'un d'entre eux.

10. M. Norman B. Davis, conseiller technique du régisseur des métaux avait commencé l'exploitation de la propriété dont il est question en vertu d'un bail passé avant sa nomination au personnel du régisseur des métaux, en septembre 1940. Lorsque, à cette date, M. Davis est entré au service du régisseur des métaux, on savait parfaitement qu'il était intéressé dans l'exploitation du cobalt à Werner-Lake.

LA WARTIME HOUSING LIMITED—FAMILLES D'OUVRIERS D'USINES DE MUNITIONS ET DE SOLDATS DE TORONTO.

M. CHURCH:

1. La Wartime Housing Limited construite-elle, à Toronto, des logements à l'usage des ouvriers employés aux usines de munitions pendant la durée de la guerre et des familles de soldats?

2. Le cas échéant, où et à quels termes ou conditions?

3. Quelles dispositions le Gouvernement prend-il pour aider à résoudre le problème du logement à Toronto et pour fournir des maisons aux anciens combattants après la guerre?

L'hon. M. HOWE:

1, 2 et 3. Depuis les déclarations du ministre les 17 et 25 mars, qu'on trouve respectivement aux pages 1366 et 1598 du compte rendu, édition non révisée, le ministère n'a été saisi d'aucune modification dans la situation du logement à Toronto qui justifierait une modification du programme alors exposé. Le ministre s'est alors exprimé dans les termes suivants:

Page 1366, du compte rendu, édition non révisée, séance du 17 mars:

L'hon. C. D. Howe (ministre des Munitions et approvisionnements): Le ministère des Munitions et approvisionnements et l'administrateur du logement attaché à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre étudient, de façon plus ou moins ininterrompue, depuis quelques mois la question du logement à Toronto. Tout récemment encore, les autorités municipales de Toronto ne s'entendaient pas sur la question de savoir si cette ville avait besoin de l'aide de l'Etat en matière de logements, mais, ces dernières semaines elles nous ont fait parvenir une demande à ce sujet. Depuis, la Wartime Housing et le régisseur de l'immeuble ont conduit une nouvelle enquête qui a révélé que la situation du logement à Toronto n'était pas assez sérieuse pour que la Wartime Housing Limited s'en occupât. On en est venu à la décision que la situation présente, à Toronto, n'est

pas assez sérieuse pour que l'Etat intervienne, à l'heure actuelle, dans cette question du logement.

Page 1598, du compte rendu, édition non révisée, séance du 25 mars:

L'hon. C. D. Howe (ministre des Munitions et approvisionnements): La question relève entièrement, selon moi, de la ville de Toronto. Je ne vois pas en quoi elle se rattache aux questions d'approvisionnements.

LA MACHINERY SERVICE LIMITED,
VILLE LASALLE, QUÉ.

M. CÔTÉ:

1. Qui sont les directeurs et les officiers supérieurs de la Machinery Service Limited de Ville Lasalle, (P.Q.), et quel est, dans chaque cas, le lieu de leur domicile actuel?

2. Les directeurs et les officiers supérieurs susdits consacrent-ils tout leur temps à leurs fonctions respectives comme tel?

3. Quel traitement, indemnité ou allocation ces directeurs et officiers touchent-ils du fait de leurs fonctions susdites?

4. Quel était le nombre des ouvriers spécialisés travaillant à cette usine: a) durant le premier mois des opérations, b) durant le mois de mars courant?

5. Est-ce que ces ouvriers sont actuellement tous des réfugiés?

6. Est-ce que les autorités canadiennes ont, au préalable, approuvé l'embauchage de chacun de ces réfugiés?

7. Est-ce que le Home Office du Royaume-Uni a été consulté au sujet de chacun de ces embauchages?

8. Le Gouvernement a-t-il contribué à faciliter le logement de ces ouvriers?

9. Le cas échéant, de quelle façon et dans quelle mesure?

L'hon. M. HOWE:

1, 2 et 3. Directeurs: M. Thomas Arnold, Montréal, Président; M. Emile Corbeil, Montréal; le lt.-col. R. S. W. Fordham, Ottawa.

Secrétaire-trésorier: M. R. W. Clarke, Montréal. Le président et les directeurs ne touchent aucune rémunération. Le secrétaire-trésorier reçoit \$4,200 par année et il est le seul membre du bureau de direction qui consacre tout son temps à l'entreprise.

4 et 5. En février 1942, il y avait 26 employés spécialisés, tous des réfugiés.

En mars 1943, il y avait 100 ouvriers spécialisés, dont 90 réfugiés et 10 Canadiens.

6. Oui.

7. Oui.

8. Oui.

9. Le Gouvernement a fait construire des baraques permettant de loger tous les employés réfugiés.

*L'USAGE DES BASES NAVALES DE L'EIRE

M. CHURCH:

1. Depuis l'ajournement de la Chambre en août dernier, le Gouvernement, de concert avec ses Alliés, a-t-il pris des mesures pour obtenir